DEPARTEMENT DE LA CORREZE

COMMUNE DE
ORGNAC-SUR-VEZERE

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE

ECHELLE : 1/7 500
Zoom au 1/2 500

PRESCRIPTION DU PLU : 17 octobre 2016 DEBAT SUR LE PADD : 01 avril 2019 ARRÊT DU PLU : 05 août 2019 ENQUÊTE PUBLIQUE : du 02 décembre 2019 au 02 janvier 2020 APPROBATION : 21 juillet 2020	4

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Tony PERRONE
9, avenue Maurice Bourges Maunoury
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.91
contact@be-urbadoc.fr

LEGENDE

Zones Urbaines
- Uaa : zone urbaine correspondant au centre ancien
- Uba : zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à densifier
- Ubb : zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à préserver
- Uc : zone urbaine correspondant à l'habitat organisé sous forme pavillonnaire
- Ue : zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif
- Ux : zone urbaine à vocation d'activités économiques, artisanales et de service

Zones A Urbaniser
- AUa : zone à urbaniser à vocation d'habitat, en continuité des centres anciens, des faubourgs et hameaux de caractère

Zone Naturelle
- N : zone naturelle

Zone Agricole
- A : zone agricole
- Ah : STECAL

Prescriptions
- Espace boisé classé
- Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Arbres remarquables protégés au titre de l'article L151-23
- Haies ou alignements d'arbres protégés au titre de l'article L151-23

Servitude d'utilité publique
- Servitude AC1 - Protection des monuments historiques
- Servitude AC2 : Site naturel inscrit
- PM1 - Plan de prévention du risque inondation de la Vézère - zone rouge

Elément constitutif de la trame verte et bleue
- Réservoir de biodiversité
- Trame bleue
- Trame verte

Périmètre de réciprocité autour des bâtiments d'élevage
- Périmètre règlementaire
- Périmètre de vigilance

Autres informations
- Bâtiment non encore cadastré repéré à titre indicatif

Elements de petit patrimoine à protéger	
1	Croix
2	Lavoir
3	Fontaine
4	Travail
5	Puits
6	Puits
7	Puits
8	Puits
9	Fontaine
10	Puits
11	Puits
12	Lavoir et puits
13	Puits
14	Puits
15	Puits
16	Four
17	Four
18	Puits
19	Puits
20	Four
21	Four
22	Four
23	Four
24	Four
25	Four

Liste des emplacements réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
ER1	Aménagement de l'entrée du bourg	Commune	1101